



Echo de la Chaussée

www.lachapellechaussee.com

☎ 02 99 45 88 18

✉ mairielachapellechaussee.com

📘 mairielachapellechaussee

📍 Intramuros

N° 280

Avr-23

vie municipale
et
intercommunale

cadre de vie

enfance
&
jeunesse

vie
associative

Agenda

6 avril : Marché éphémère de Sissi

9 avril : concours de palets ELCC

15-16 avril : Fête de la Quasimodo

28 avril : soirée jeux Ludothèque, AFEL

8 mai : commémoration de la Victoire

1945

11 mai : Grand salon de Sissi, spécial fête
des mères

14 mai : tournoi de volley 3X3 mixte ACLC

26 mai : soirée jeux Ludothèque, AFEL

Les Petites Foulées de la Chapelle Chaussée

SAMEDI 15 AVRIL
COURSE ENFANT 6-12 ANS

3 courses
(non chronométrées et sans classement)

- 15h00 : 2016-2017
- 15h20 : 2015-2014
- 15h40 : 2011-2012-2013

Inscription : 1€/enfant

Ravitaillement en
fin de course,
comme les grands !



Flasher moi pour info
et inscription

Info: ana.chemineuf@gmail.com

FOULÉES NATURE

La Chapelle-Chaussée
Samedi 15 avril 2023

COURSE DE LA
QUASIMODO

Tarifs:
6km : 9€
12km : 13€
1€ reversé à ACH40*

Départ : 17h
Inscriptions sur
klikego et sur place

Muséologie pour le Développement de l'Hémisphère Occidental et le CHU de Rennes
Ne pas jeter sur l'évier public
Financé par Marie Curie Université www.2023-03-20-2023.com



FÊTE DE LA QUASIMODO
LA CHAPELLE - CHAUSSÉE
DIMANCHE 16 AVRIL 2023

GRAND PRIX CYCLISTE

9H - Contre-la-montre
Open 2/3 + Access 1/2

13H15 - Course en circuit
Access 1/2 & Access 3/4 (2 départ)

15H30 - Course en circuit
Open 2/3 + Access 1/2

Contre-la-montre : Circuit de 11,4 km
Course en circuit : Circuit de 0 km

Maitre Jean parrainé par l'AS du Biolou
Magasin de cycles à Fleury-aux-Érables

Organisé par "La Chapelle en Miroir" et le V.C.A.

Fête foraine
Buvette
Restauration sur place

Restauration sur place pour les coureurs
au prix de 12€ - Réservation auprès de
Clément Buisson au 02 99 45 29 72 ou par
mail : clement.buisson@btbmail.fr



Notre fête annuelle
communale aura lieu le
week-end du 15 et 16 avril.

Au programme : sports,
rencontres, amusements
pour petits et grands !

Présence de manège tout
le week-end !

Travaux cimetière

Les travaux du cimetière ont débuté le 27 mars. Ils devraient durer environ deux mois.



Délibérations

Réhabilitation/extension AFEL

Suite au dernier appel d'offre, les entreprises ont été sélectionnés pour les travaux de l'AFEL. Ces derniers vont commencer début mai pour plusieurs mois.

Nouveaux barèmes des taxes

La municipalité a fait le choix d'augmenter les taux des taxes liées au logement en raison du contexte d'augmentations multiples pour nos finances communales. Nous devons également prendre en compte les différents projets qui se concrétisent cette année comme les travaux de l'AFEL et du cimetière. Nous avons donc acté une augmentation de 1% pour la taxe foncière bâtie. Notre commune reste toujours sous la moyenne des taux dans notre département.

Les taux pour l'année 2023:

- taxe foncière bâtie actuellement à 39,20 % qui passe à 40,20 % (42,89 % pour le département)
- taxe foncière non bâtie actuellement 44,04 % à 45,16 % (47,73 % pour le 35)
- taxe d'habitation actuellement à 18,24 % à 18,71 % soit (28,85 % pour le 35), uniquement pour les résidences secondaires

Eglise

Nous avons déposé une demande pour que notre église puisse obtenir une protection au titre des monuments historiques en raison de sa charpente singulière mais cela n'a pas été accepté. Cette protection nous aurait permis de solliciter des subventions pour la réalisation des travaux. Nous allons rechercher d'autres possibilités de financement. Pour rappel, les travaux de rénovations sont estimés à plus de 2 millions d'euros !

Subventions associations

Comme chaque année, la municipalité tient à soutenir les associations qui animent la vie de notre commune. Voici les montants accordés lors du conseil municipal du 20 mars 2023 :

ACCA (Association Communale de Chasse Agrée)	400€
ACLC (Avenir Club Langan La Chapelle Chaussée – volley)	600€
APE (Association des Parents d'élèves – école publique)	600€
APEL (Association de Parents d'élèves de l'enseignement libre)	400€
CATM (Combattants Algérie Tunisie et Maroc)	250€
Club de la bonne humeur	250€
Comité des fêtes	1 000€
Culture et Patrimoine	650€
ELCC (Entente Langan La Chapelle Chaussée – Football)	800€
La Chapelle Bien Chaussée	450€
Le père Léon	700€
Les Chap'Atouts	150€
Les organistes de Tinténiac	50€

Pour les écoles, il a été décidé de vers 225€ par sortie scolaire pour la prise en charge du transport. L'école privée nous a annoncé ne pas organiser de sortie scolaire cette année, toutefois nous tenons à leur verser l'équivalent par classe, ils pourront utiliser cette somme pour financer une partie des projets pédagogiques qu'ils ont proposés aux élèves cette année.

Comme annoncé dans un écho précédent, la mairie participe à hauteur de 50€ par enfant pour le voyage scolaire des CE2-CM1 et CM2 qui a eu lieu à l'automne 2021.

Charges fonctionnement école

Il est à noter que pour l'école publique, nous avons une baisse d'effectif en 3 ans de 33 élèves.

Les charges de fonctionnement sur l'année 2022 ont été calculés, avec comme information importante l'augmentation de l'électricité qui passe de 5 000€ pour une année à 18 000€.

Les charges de fonctionnement pour tous les élèves augmentent de 24% soit de 43 384€ à 53 730€.

Pour un élève de maternelle, elles sont de 2 110€ et 540€ pour un élève élémentaire.

Ces charges seront demandées aux municipalités qui n'ont pas d'école et dont les élèves sont scolarisés dans notre commune.

Divers

Campagne de déclarations de revenus

Dans le cadre de la campagne déclarative qui s'ouvrira le 13 avril prochain, des permanences sans rendez-vous sont proposées par les agents des Finances Publiques en Ille-et-Vilaine.

Dans notre secteur :

- France Services de St-Méen-le-Grand les 2 et 16 mai (matin)
- France Services de Plélan-le-Grand les 4 et 25 mai (après-midi)
- France Services de Romillé les 4 et 25 mai (matin)
- Mairie de Montauban-de-Bretagne les 3 et 24 mai (matin)

Animations vacances scolaires, ASR Romillé

Du lundi 17 au mercredi 26 avril, vous allez pouvoir retrouver : des stages de basket, Foot et badminton, ainsi que des portes ouvertes de basket féminin, foot féminin et masculin.

Nous vous proposons également des activités à la demi-journée : Accrobranche, Activités intergénérationnelles, Flag Rugby, Rafting et Golf.

Ces stages et activités seront encadrés par les éducateurs Mégane, Axel, Sarah et Ciro : ouverts à tous !

Alors n'hésitez plus et trouvez l'activité idéale pour votre enfant !

Vous pouvez vous inscrire via ce lien :

<https://asmanager.fr/inscriptions/asanimationsvacances/>

Si cela est possible, merci de privilégier le paiement par Helloasso (carte bancaire).

Pour tous renseignements supplémentaires contactez-nous :

par mail contact@asromille.fr ou au 02 99 68 25 77

Vous pouvez également nous rencontrer au 18 Bis place de l'Église, 35850 Romillé, le mardi de 17h à 18h et le samedi matin de 9h30 à 11h.

Bon Plan

Les élus de la collectivité Eau du Bassin rennais ont décidé de renouveler l'aide pour acquérir des cuves de récupération d'eau de pluie. L'opération menée avec certaines jardineries et magasin de bricolage permet une réduction immédiate de 25€ ainsi que de 10% sur la cuve et ses accessoires. L'opération est valable jusqu'au 30 novembre dans la limite des 1 000 premiers bons d'achat validés en magasin.



Rennes Métropole

Extraits du communiqué de Presse de Rennes Métropole du jeudi 23 mars 2023

« Le Conseil Métropolitain approuve l'évolution des modalités des prise en charge des tontes et des végétaux. La recrudescence et l'intensification des épisodes de sécheresse et de fortes chaleurs constituent des marqueurs du changement climatique à l'œuvre. A l'échelle de nos jardins nous pouvons agir à moindre effort afin d'atténuer les impacts de ces changements climatiques en faisant évoluer nos pratiques et protéger ainsi la biodiversité. Le Conseil métropolitain vient d'approuver l'interdiction de dépôts des tontes de pelouse en déchèteries et plateformes végétaux au 1^{er} janvier 2024 pour tous les usagers. (...) Adopter des pratiques de jardinage plus favorables à la préservation de la biodiversité en faveur du jardin « zéro déchet » est essentiel pour lutter durablement contre les effets du réchauffement climatique. A l'échelle de nos jardins, nous pouvons agir à moindre effort en faisant évoluer nos pratiques dans une démarche de réduction et de valorisation in situ des végétaux.

Considérés à tort comme des « déchets verts », les végétaux sont de formidables ressources pour nos jardins et le fait de les conserver en proximité présente de multiples intérêts pour le sol (...), l'eau (..), la faune et la flore (...).

En complément du développement massif et accéléré du compostage d'ici fin 2023, les habitants seront accompagnés dans l'évolution de leurs habitudes de jardinage lors d'ateliers de formation au jardin « zéro déchet » : ils seront notamment sensibilisés à la mutation vers des essences adaptées au dérèglement climatique, peu gourmande en eau. Du personnel sera dédié à la sensibilisation en déchèterie durant les premiers mois d'application des nouvelles règles de dépôt.

La gestion des tontes dans le jardin (mulching, paillage) ne nécessite dans la plupart des cas, pas d'équipement complémentaire ni une expertise poussée.

Des démonstrations seront organisées en déchèterie afin de permettre à tous les usagers d'adopter ces pratiques simples et vertueuses. La Métropole fera la promotion de kits mulching et de broyeurs. Les professionnels (paysagistes, jardinerie) seront mobilisés pour développer une offre commerciale adaptée, orientée vers le jardin zéro déchet. Les rencontres, animations, ils pourront conseiller les particuliers.

Etat Civil

Bienvenue à :

- Adèle THEURIER née le 5 février 2023



- Paul JALINK né le 25 Février 2023

Médiathèque

ANIMATIONS

-Animation Lecture (3-7 ans) La Nuit animée par MARINE
Samedi 8 avril : 2 séances à 10h30 et 11h30 (entrée libre)

-Bébé bouquine (0-3ans) avec Solène et sa poule cotcot
-Mardi 11 avril de 9h30 à 11h30 (Inscription obligatoire
lapassagere@lachapellechaussee.bzh)

-Concert "Les mille couleurs de l'amour" avec le groupe
Poète bis (Piano, Guitare et voix)
-Textes d'Apollinaire, Aragon, Hugo, Baudelaire, Cadou, Boris Vian, Paul Fort, Georges Dor...
Jeudi 13 avril à 20 h Entrée libre

HORAIRES D'OUVERTURE :

Mardi : 16h00 - 18h00
Mercredi : 9h30 - 12h30 et 15h00 - 18h00
Jeudi : 16h00 - 18h00
Vendredi : 16h00 - 18h00
Samedi : 9h30 - 12h30

Fermeture: La médiathèque sera fermée du **mardi 25**
au samedi 29 avril

3 rue de Montmuran 35630 La Chapelle Chaussée
02.23.47.21.78
lapassagere@lachapellechaussee.bzh

La médiathèque est gratuite pour les habitants des communes du réseau

Gratuité pour les habitants de La Chapelle Chaussée, Bécherel et Miniac-sous-Bécherel, les associations de la commune et les bénévoles du réseau. 10 € pour les familles qui habitent une autre commune.

Vie des écoles

Nouvelles du RPI La Chapelle Chaussée / Bécherel

Le 13 janvier dernier, a eu lieu les vœux de l'équipe du RPI, l'occasion à l'équipe et aux parents de se retrouver autour d'une galette des rois pour un moment de partage et de convivialité !

Le cycle de piscine s'est arrêté pour les classes de GS/CP et CE1. Chaque élève est reparti avec un diplôme et son livret du nageur, complété en fonction de son niveau. Les élèves étaient très contents de cette activité.

Le SIM est venu dans 3 des 4 classes du RPI pour une intervention musicale sur les thèmes du vivre ensemble et de la tolérance.

Enfin, le carnaval a eu lieu le 16 mars, l'occasion pour les élèves de revêtir leurs plus beaux costumes, ce qui a donné lieu à de belles photos que nous partageons avec vous !



Boom de l'APE

Pour la première année, l'Association des Parents d'Elèves de l'école publique a organisé une boom le samedi 4 mars en début de soirée. Ce fut l'occasion pour petits et grands de se déguiser. Les princesses, vikings, Mario, pirates,... se sont déhanchés sur la piste de danse. Ce fut une soirée réussie appréciée de tous qu'on reproposera l'année prochaine !



CCAS

Les comptes administratifs du CCAS ont été votés lors de la séance du 27 mars 2023.

Nous notons un excès de fonctionnement de 9 489.86€ ainsi qu'un excès d'investissement de 5 459.08€ pour l'année 2022. Il est à noter que nous n'avons eu aucune demande pour une aide concernant les activités extra-scolaires et péri-scolaires.

Le CCAS a voté les subventions suivantes :

- 160€ pour le Clilc Noroit, ce qui représente une subvention de 0.20€ par habitants (nous avons versé 0.10€ l'année dernière)
- 150€ à Anim Age
- 982.50€ pour l'ADMR, ce qui représente 0.75€ par habitants.

Nous avons décidé de reconduire le dispositif « Sortir ». Pour rappel, il offre aux habitants, sous condition de ressources, des possibilités multiples : des activités à petit prix (piscine à 0.80€, cinéma à partir de 3€,...), une aide financière pour vos inscriptions dans un club ou une association (inscription au club de volley, à des cours de dessin,...) ou encore des sorties ou ateliers en groupe (sortie à la mer, visite d'un zoo, balade à Nantes,...). N'hésitez pas à contacter la mairie pour vous renseigner !



Aide aux familles 2023

Les aides attribuées sont reconduites pour cette nouvelle année. A noter, que les plafonds de revenus PLAI qui servent de référence pour l'obtention de ces aides ont été relevés de 3.49€ par rapport à 2022.

- Aide aux centres de loisirs, 50% de participation sur le coût du centre de loisirs pendant les vacances scolaires
- Aide aux voyages scolaires
- 50% du coût du séjour avec un plafond d'aide de 200€ si séjour d'une semaine ou moins et 400€ si plus d'une semaine.
- Aide aux activités extrascolaires, 50% du coût de l'activité avec un plafond de 80€ (1 activité/an/enfant)
- Aide prise en charge téléalarme chez personne isolée, prise en charge de 50% du coût de l'abonnement à la téléalarme
- Aide aux étudiants en difficultés financières, séjour, stage professionnel, hébergement, etc. les jeunes de plus de 16 ans pourront déposer une demande auprès du CCAS avec leurs justificatifs. Le CCAS statuera au cas par cas sur une aide éventuelle

- Aide à la mise en place de matériel pour personnes en situation de handicap, les personnes devront déposer une demande composé du coût du matériel et des justificatifs de revenus. Le CCAS statuera au cas par cas sur l'aide éventuelle apportée.

Si vous vous trouvez dans une situation compliquée qui ne rentre pas dans les critères présentés, vous pouvez solliciter le CCAS qui évaluera votre demande. Les membres du CCAS sont soumis à la discrétion par rapport aux informations reçues.

Plafond de revenus (PLAI 2023)

	Plafond PLAI
Personne seule	12 032€
2 personnes sans personne à charge (hors jeune mariage) ou 1 personne seule en situation de handicap	17 531€
3 personnes ou personne seule + 1 personne à charge ou 2 personnes dont au moins 1 en situation de handicap	21 082€
4 personnes ou personne seule + 2 personnes à charge ou 3 personnes dont au moins 1 en situation de handicap	23 457€
5 personnes ou personne seule + 3 personnes à charge ou 3 personnes dont au moins 1 en situation de handicap	27 445€
6 personnes ou personne seule + 4 personnes à charge ou 5 personnes dont au moins 1 en situation de handicap	30 930€
Par personne supplémentaire	3 449€

Mairie et Elus

Le maire et ses adjoints reçoivent sur rendez-vous, s'adresser en mairie.

Prochain Echo

Merci d'envoyer vos articles pour le :

28 avril 2023

Comité de rédaction :

Pascal PINAULT, Jean-Marc BUAN, Arnaud RUDELLE,
Frédéric GLOAGUEN, Cécile JANVIER

Associations

ELCC – Foot

L'ELCC a organisé son premier événement qui était un repas suivi d'une soirée dansante. 170 personnes y ont participé et 61 parts à emporter ont été réalisées. Cette animation a donc été une belle réussite avec les 231 repas vendus par les membres de l'association.



L'équipe senior est actuellement 6e du championnat alors qu'il reste 6 matchs à jouer pour espérer une montée en D3.

Le plateau des U8-U9 qui devait avoir lieu le samedi 18 mars à Langan a malheureusement été annulé suite aux mauvaises conditions météo.

Le plateau des U6-U7 s'est déroulé le samedi 25 mars à Langan, 8 équipes étaient présentes.



Le club dispose maintenant de deux parasols chauffants disponible à la location.

Fête du patrimoine du 16 et 17 septembre

Le thème de cette année sera: "La Chapelle Chaussée et ses 90 villages", thème inédit.

Vous pourrez ainsi, comparer votre rue, votre village au travers du plan cadastral Napoléonien de 1825 et au travers d'une vue aérienne d'aujourd'hui. Cette exposition sera étayée de faits divers intervenus dans votre secteur, de l'analyse de la population, de documents notariés d'inventaire du 18ème siècle et naturellement de photos de notre patrimoine architectural.

Ce sera un moment unique pour que la population actuelle puisse revivre leurs souvenirs et pour les nouveaux habitants de découvrir notre commune sous un angle totalement nouveau. Vous verrez, la Chapelle Chaussée a une histoire. Une exposition qui doit permettre également aux passionnés de généalogie, de compléter leur arbre.

Si vous disposez de photos, documents, objets qui pourraient étayer ces périodes, nous sommes preneurs. Le mail de l'association est :

cultureetpatrimoine.lcc@gmail.com

De plus, nous ferons un tour des villages pour capter vos anecdotes et des photos. D'avance nous vous remercions de votre accueil et dès à présent nous vous laissons le soin de noter ces dates sur votre agenda.

ACLCL – Volley

De notre côté la saison se continue sans encombres pour nos équipes.

Côté résultats :

- Nos M11 continuent leurs plateaux et progressent aux côtés des jeunes des alentours.

- Les M13 restent sur 2 défaites mais se préparent pour leurs prochains matchs lors desquels ils comptent bien montrer le fruit de leur entraînement.

- Les M15 mixtes ont quelques difficultés sur les derniers matchs joués avec 2 défaites eux aussi, les M15 mixtes quant à eux finissent à 1 victoire et 1 défaite lors du dernier plateau.

- Les M18 performances sont actuellement 3ème du championnat derrière Rennes et Fougères et visent le haut du podium.

- Les départementales continuent sur leur lancée de victoires avec un 3-1 contre Fougères !

- Les pré-reg sont 4ème du championnat après leur victoire 3-1 contre Bruz JA.

- Les détenteurs ont gagné 3-0 face à l'Hermitage !

Côté événements, la Breizhiflette a été un succès avec environ 130 parts vendues ! Encore merci aux bénévoles qui ont participé la veille à tout préparer avec amour ! Et un GRAND merci à nos partenaires locaux qui ont permis à cette opération d'avoir des produits de qualité : Boulangerie Desmarieux ; Ferme de la Moltais, à Gévezé ; Le magasin à la ferme, à Romillé ; ainsi qu'à la mairie de La Chapelle Chaussée qui nous a mis la salle communale à disposition pour la préparation et la distribution.



L'opération Croissants est en cours, les bons de commandes ont été récupérés, les itinéraires ont été tracés et il ne nous reste plus qu'à vous livrer vos délicieuses viennoiseries pour vous remplir de bonheur ce dimanche matin 2 Avril. Nous espérons que l'opération vous plaît et si jamais vous n'avez pas pu en profiter cette année, rendez-vous l'année prochaine ! Et bien sûr, nous préparons notre tournoi 3x3 mixte de fin d'année le 14 Mai 2023. Nous espérons vous voir nombreux pour finir l'année sportive en beauté à vos côtés, réunis autour du sport dont nous partageons la passion.

TOURNOI DE VOLLEY 3X3 MIXTE SUR HERBE

14 MAI 2023



Dès 9h30
Tournoi M18 & séniors et M11 à M15

BUVETTE ET RESTAURATION SUR PLACE
NOMBREUX LOTS À GAGNER !

A.C.L.C.



ENGAGEMENT : 18€ PAR ÉQUIPE ADULTE ET 12€ PAR ÉQUIPE JEUNE

Inscriptions sur place, par mail : acclvolley@yahoo.fr, en contactant Claire au 06-33-48-78-94 ou via HelloAsso ->



La Chapelle Bien Chaussée

Note d'information à l'intention des riverains

Dans le cadre du week-end de la Quasimodo, les courses à pied auront lieu le **Samedi 15 Avril de 14h00 à 16h30** : Le tracé des courses ENFANTS passera dans le lotissement Montmuran et la coulée verte.

De 17h00 à 19h00 : Pendant la course ADULTES, l'entrée et la sortie des véhicules ne sera pas possible dans ce lotissement, cela afin d'assurer votre sécurité, celle des bénévoles, organisateurs et celle des coureurs.

Attention aussi à vos enfants lors du passage des coureurs, merci également de bien vouloir tenir vos chiens en laisse.

Nous vous prions de bien vouloir prendre vos dispositions et vous remercions pour votre compréhension.



Inscriptions course à pieds

Inscription sur place possible pour les courses enfants et adultes (*sous réserve pour la course enfant, nous ne pouvons accepter plus de 100 participants*).

- Pour la course enfant, pour tout renseignement : ape.cheminneuf@gmail.com, 1€ l'inscription, vous pouvez vous inscrire via ce QR CODE



- Pour la course adulte, inscription possible sur Klikego, 9€ l'inscription pour le 6km et 13€ le 12km. 1€ de l'inscription sera reversé à l'ADHO (Association pour le développement de l'Hématologie Oncologie au CHU de Rennes)

Comité des fêtes

Le samedi 24 juin 2023, nous serons heureux de vous accueillir nombreux, place de la mairie à La Chapelle Chaussée pour La fête de la musique.

Nous vous proposons une soirée Moules / Frites rythmée par différents groupes musicaux. Réservation possible à partir du 11 mai 2023

Places limitées

Le groupe FAB



Retrouvez FAB dans un spectacle 100% ROCK, dans lequel le groupe mélange les plus grands tubes de ces 50 dernières années, de Pink Floyd à Noir Désir, en passant par Louise Attaque, Police ou Malmatah, avec un échantillon de ses morceaux les plus efficaces sur scène. 2h de show à chanter, danser et bouger les têtes !

Concours de belote

Samedi 25 Mars le concours de belote organisé par l'association des anciens combattants de La Chapelle Chaussée, à été l'occasion de renouer avec ce moment traditionnel.

66 équipes se sont affrontées dans une ambiance feutrée et conviviale, heureux de se retrouver après quelques années d'interruption pour cause de crise sanitaire. Les gourmets et les gourmands ont pu déguster les bons gâteaux et les crêpes mitonnées par les membres de l'association. Chaque joueur est reparti avec un lot se promettant de revenir en 2024.



Rcensement et centenaires

Les habitants de la Chapelle Chaussée viennent d'être recensés, ce recensement est nécessaire pour pouvoir se projeter dans l'avenir.

Le recensement est aussi utile pour comprendre le passé. C'est grâce à ces éléments que nous pouvons appréhender la vie de nos aïeux, la composition des familles, l'évolution de la société et encore beaucoup d'autres éléments.

Nous retrouvons trace du premier recensement à la Chapelle Chaussée dès les années 1836. A l'époque les renseignements recueillis étaient très limités : nom, prénom, profession, âge. Ces recensements ont eu lieu tous les 5 ans et ont été suspendus pendant les années de guerre (années 1871 et 1916).

En 1841, des Chapelais étaient Cabaretier, Coquetier, mais où habitaient-ils et comment s'appelaient-ils ?
Vous le saurez lors de la fête du patrimoine du 16 et 17 septembre 2023.

Ces recensements se sont au fil du temps affinés et nous donnent une information très intéressante sur l'évolution de la commune, la composition familiale, les mutations économiques etc. Par exemple, en 1841, la doyenne avait 92 ans, un record pour l'époque et en 1936 le doyen n'avait que 86 ans. Il a fallu apparemment attendre 1988, pour avoir notre premier centenaire.

Quand nous analysons, les centenaires décédés depuis 1972 en Ille et Vilaine (chiffres publics issus de l'Insee), nous nous apercevons que la Chapelle Chaussée est sur le podium, la Chapelle Chaussée se classe 2ème (avec ses 13 centenaires sur 604 décès), et nos voisins de St Gondran, 3ème. La Chapelle Chaussée serait-il un havre de Paix?

Commune	Décès 1972/2023	Centenaires	%
La Chapelle Thouarault	328	8	2,44%
La Chapelle Chaussée	604	13	2.15%
St Gondran	186	4	2,15%



Retrouvez toutes les informations de la commune, des commerces, artisans, associations, ... sur l'application IntraMuros, il vous suffit de scanner ce QR Code pour la télécharger.

Liste de nos centenaires décédés ces 50 dernières années et nés à la Chapelle Chaussée

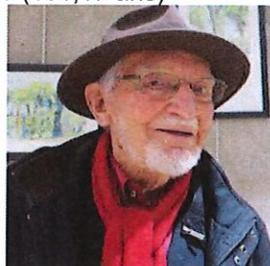
- DELACROIX Joseph, né en 1887 et décédé en 1989 (101,24 ans)
- ROCHER Sidonie Marie, née en 1892 et décédée en 1993 (101,14 ans)
- AUBERT Marie Joseph Eugénie, née en 1899 et décédée en 1999 100,13 ans)
- BUSNEL Marie Joseph Léontine née en 1900 et décédée en 2001 (100,97 ans)
- TEXIER Madeleine Désirée née en 1911 et décédée en 2013 (101,69 ans)



- THYARD Angèle Marie Alphonsine née en 1912 et décédée en 2014 (101,66 ans)
- BUSNEL Marie Ange Jeanne née en 1912 et décédée en 2014 (102,02 ans)
- DELACROIX Marie-Joséph Louise Henriette née en 1913 et décédée en 2014 (101,60 ans)
- BUSNEL Geneviève Marie-Joséph Anne née en 1913 et décédée en 2015 (101,64 ans)
- MAILLARD Amandine née en 1914 et décédée en 2015 (101,86 ans)



- GEFFROY Désirée Marie-Ange née en 1917 et décédée en 2019 (101,78 ans)
- RICHARD Jeanne Paulette Marrie née en 1920 et décédée en 2021 (101,34 ans)
- PERRIGAULT Célestin René Marcel né en 1921 et décédé en 2023 (101,17 ans)



Comme vous le constatez, si vous voulez être centenaires, soyez de la Chapelle Chaussée, de sexe féminin et de souche Busnel ou Delacroix.

Pour le compte d'association Culture et Patrimoine:
Bernard Thébault